LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

Uwo uri wese ubahirizwa

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°322 DU 13 AU 19 JUIN 2022

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit: au moins 5 personnes tuées dont 1 retrouvée cadavre, 1 victime de VSBG et 16 arrêtées arbitrairement dont 15 fidèles de l'EUSEBU.

Des membres de la milice Imbonerakure, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Des questions liées aux faits sécuritaires et à la gouvernance ont été relevées dans les différentes localités du pays.

LES GRANDS TITRES

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

II. GOUVERNANCE

III. AUTRES FAITS SECURITAIRES

CONTENU

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES 3
I.1.DU DROIT A LA VIE 3
I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES 3
I.1.2.DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES 3
I.2.DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE 3
I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE 3
I.3. DU DROIT A LA LIBERTE 4
I.3.1.DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT 4
II. GOUVERNANCE 4
III.AUTRES FAITS SECURITAIRES 5
IV. CONCLUSION 6

SIGLES ET ABREVIATIONS

CNDD-FDD *: Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie*

CNL *: Congrès National pour la Liberté*

EUSEBU *: Eglise Unie du Saint Esprit du Burundi*

OPJ *: Officier de Police Judiciaire*

RN *: Route Nationale*

SNR *: Service National de Renseignement*

VSBG *: Violences Sexuelles et Basées sur le Genre*

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

I.1. DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie d'un responsable des jeunes du parti CNL retrouvé en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 14 juin 2022, vers 12 heures, sur la 3ème transversale, colline Gasenyi, commune Buganda, province Cibitoke, un corps sans vie de Jean Paul Ntirampeba, âgé de 27 ans, responsable de la jeunesse du parti CNL sur la colline Mushanga, zone Buhindo, commune Murwi, province Cibitoke a été retrouvé par des cultivateurs aux bords de la rivière Rusizi, de la 3ème transversale, colline Gasenyi, de la même commune. Selon des sources sur place, le corps de la victime avait été enterré par des Imbonerakure du chef-lieu de la province Cibitoke sur l'ordre d'Ahmed Nabil Sindayigaya, responsable du SNR à Cibitoke et du commissaire provincial de police, Colonel Jean Claude Ntirandekura. Selon les mêmes sources, en date du 11 avril 2022, vers 3 heures du matin, Jean Paul Ntirampeba avait été enlevé à son domicile sur la sous-colline Rwiri par des jeunes Imbonerakure sur l'ordre du responsable du SNR à Cibitoke et il avai été conduit vers un lieu inconnu. En date du 15 juin 2022, sa famille s'est rendue chez Carême Bizoza, Gouverneur de la province Cibitoke pour demander son appui afin de retrouver Jean Paul Ntirampeba et cette autorité a épondu qu'en collaboration avec le procureur, ils allaient suivre de près l'évolution de l'affaire.

I.1.2.DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES

Quatre personnes mortes suite à un accident de roulage en commune Mabanda, province Makamba

En date du 14 juin 2022, sur la route Mabanda - Mugina, colline Musenyi, zone Gitara, commune Mabanda, province Makamba, quatre personnes dont Anicet Siyokwibagira, conducteur de taxi-moto immatriculé FA 6315 et Ndayishimiye Philibert, chauffeur d'un véhicule de type probox immatriculé IA 3903, sont mortes suite à un accident de roulage. Selon des sources sur place, ce véhicule qui roulait à toute allure en provenance de la République Unie de la Tanzanie s'est heurté à cette moto faisant deux morts sur le champ et quatre personnes blessées. Celles-ci ont été évacuées vers l'Hôpital Rusenyi où deux personnes ont succombé à leurs blessures. Le véhicule et la moto ont été endommagés également suite à cet accident. Signalons qu'au bord de ce véhicule, des produits frauduleux composés de 110 pagnes de marque douanas, 1 sac de sucre, 1 sac d'engrais du type yara bera et des produits utilisés pour la plantation des légumes ont été saisis par des policiers du commissariat communal de police de Mabanda.

I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE

Une femme battue en commune Butaganzwa, province Kayanza

Une information parvenue à la ligue iteka en date du 19 juin 2022 indique qu'en date du 12 juin 2022, vers 18 heures, sur la sous-colline Muremera, colline Pfunda,commune Butaganzwa, province Kayanza, Dorine Cishatse, âgée de 26 ans a été battue et blessée par son mari, Thierry Nimubona, âgé de 32 ans. Selon des sources sur place, elle venait de participer à une fête de mariage de leurs voisins. Selon des sources sur place, elle a été accusée de sortir de l'enclos alors qu'il le lui avait interdit. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée vers l'hôpital Musema pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur n'a pas été inquiété.

I.3. DU DROIT A LA LIBERTE

I.3.1. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Une personne arrêtée en commune Bwambarangwe, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 juin20022 indique qu'en date du 3 juin 2022, sur la colline Budahunga, commune Bwambarangwe, province Kirundo, Eric Ndayishimiye, ingénieur de construction, a été arrêté et conduit au cachot communal de Bwambarangwe par Kinyoni, administrateur de cette commune en l'accusant de n'avoir pas payé une somme de 1.900.000 fbu des tâcherons et de main-d'œuvres et de ne pas respecter ses ordres. En date du 13 juin 2022, il a été transféré au cachot du parquet Kirundo. Selon des sources sur place, la victime s'était présentée plusieurs fois au bureau de l'administrateur pour demander sa régularisation de 14 millions pour les activités de construction du Centre de Lecture et d'Animation Culturelle de Bwambarangwe mais en vain. En date du 25 mai 2022, Eric avait été convoqué par l'administrateur et a été menacé de payer ces frais de tâcherons et de main-d'œuvre avant d'être régularisé par la commune.

Quinze fidèles de l'église EUSEBU arrêtés en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 15 juin 2022, vers 11 heures, en zone Kazirabageni, commune Nyanza-lac, province Makamba, quinze fidèles de l'église EUSEBU ont été arrêtés par des policiers alors qu'ils venaient de l'église. Selon des sources sur place, quatorze fideles ont été arrêtés par la police dans une succursale du chef-lieu de la zone Kazirabageni et un autrefidèle à la succursale de Ngabwe. Selon les mêmes sources, lors de sa visite dans cette province, le chef de l'état avait interpellé ces fidèles à prier ensemble en attendant que les conflits au sein de cette église trouvent des solutions. Ainsi, ces fidèles répondaient alors à l'appel du chef de l'état qui les ordonnait de prier ensemble. Ces fidèles ont été conduits au cachot du commissariat communal de police de Nyanza-lac pour des raisons d'enquête.

II. GOUVERNANCE

Interruption de la célébration du troisième anniversaire du parti CNL en commune Giharo, province Rutana

En date du 18 juin 2022, au stade de la colline Kabingo, zone Butezi, commune Giharo, province Rutana, les activités de célébration du troisième anniversaire d'existence du parti CNL ont été interrompues par Damas Ntibahezwa, chef de zone Kibezi accompagné par Gérôme et Ntandikiye, tous OPJ ainsi que des policiers. Ces derniers étaient également avec Egide surnommé Kayuki, Laurent, Athanase Bigirimana et Gasongo, membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces activités de célébration de cet anniversaire avaient été rehaussées par la présence du président de ce parti, honorable Agathon Rwasa. Ce chef de zone s'est rendu au stade qui était vacant pour y interdire aux membres du parti CNL la réalisation de leurs festivités en arguant qu'ils avaient besoin de ce stade. Ces membres du parti CNL ont quitté l'endroit en se dirigeant vers leur bureau mais là aussi ils y ont été interdits par ce chef de zone arguant que c'était plus proche du stade. Ils ont été forcés de quitter leur bureau par ces policiers accompagnés par des membres de la milice Imbonerakure sur l'ordre de ce chef de zone. Selon les mêmes sources, les festivités de célébration de cette journée se sont déroulées par après au marché de Gatonga. Selon les mêmes sources, ce stade n'a pas été utilisé alors que l'administrateur de la commune Giharo avait sorti la veille un écrit disant que ce stade serait occupé.

III. AUTRES FAITS SECURITAIRES

Des formations paramilitaires pour des membres de la milice Imbonerakure au Burundi

Depuis le 15 mai 2022 jusqu'au 18 juin2022, dans les provinces Karuzi, Makamba, Rumonge, Gitega, Kirundo et Cankuzo, des responsables du parti CNDD-FDD ont organisé des formations paramilitaires en faveur des membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, les formations les plus récentes ont été rapportées en province Karuzi et Makamba, respectivement en date 18 juin 2022 et du 15 juin 2022.

En effet, en commune Buhiga, province Karuzi, ces formations ont eu lieu du 13 au 18 juin 2022, sur la colline Ramvya, au terrain communément appelé *Kukibuga c'indege en faveur de* 150 membres de la milice imbonerakure, venus de toutes les communes de cette province bénéficiaient des formations toute la journée et même la nuit avec l'appui de leurs instructeurs dont Muganwa, démobilisé.

Lors de ces formations, des chefs de colline Nyamugari, Kigoma, Ramvya et Buhinyuza assuraient la collecte des denrées alimentaires ménage par ménage.

En province Makamba, sur la RN 3, au niveau de la route Mabanda-Makamba, trois groupes de 50 à 80 membres de la milice Imbonerakure faisaient du sport de masse et entonnaient des chansons de manifestations à l'honneur du parti CNDD-FDD ainsi que pour son patron Révérien Ndikuriyo, natif de cette localité. Dans leurs chants, des mots de menace, de divisions ethniques et de mise en garde contre ceux des opposants et ceux qui n'ont pas adhéré à leur parti étaient entendus par la population des environs.

En province, Kirundo, ces entraînements paramilitaires en faveur de plus de 350 membres de la milice Imbonerakure en provenance des sept communes de cette province ont été signalés, en date du 29 mai 2022, au Lycee Kirundo, commune et province Kirundo. Le lancement des ces activités a été rehaussé par la présence du Secrétaire Général de ce parti, Révérien NDikuriyo qui a été accueilli par la plantation des bananiers sur les axes routiers de cette province.

En province Rumonge, ces entraînements paramilitaires des membres de la milice Imbonerakure venus de cette province ont été organisés du 16 au 21 mai 2022, à l'intérieur du stade Vyizigiro de Mbuga, zone Kizuka de la commune Rumonge sous la supervision du secrétaire provincial du parti CNDD -FDD. Ils étaient nourris et logés à ce stade et les activités ont été clôturées en date du 21 mai 2022 par l'octroi des certificats de formation aux participants au centre de Rumonge, à un lieu communément appelé « Kugiporoti ».

En province Cankuzo, ces entraînements paramilitaires d'environ 150 membres de la milice Imbonerakure venus de toutes les communes ont été signalés depuis le matin du 23 mai 2022, au parc de la Ruvubu et dans les savanes proches de la commune Kigamba, sous la supervision de Révérien Ndugi, secrétaire provincial du parti CNDD-FDD. Ces Imbonerakure qui portaient des t-shirts, des tenues de sport et de gros bâtons couraient aussi dans les rues de la commune Kigamba.

Une personne blessée en commune et province Rutana

En date du 13 juin 2022, vers 22 heures, au quartier Projet, chef-lieu de la commune et province Rutana, Bosco, comptable de la DPAE Rutana a été tabassé et blessé à l'aide des coups de bâton par deux hommes non identifiés avant d'emporter son téléphone portable ainsi qu'une somme de 50 000 fu qu'il avait. Selon des sources sur place, la victime rentrait chez elle quand elle a été attaquée, à 50 mètres de son domicile. Selon les mêmes sources, Bosco a été conduit à l'hopital militaire pour des soins médicaux.

IV. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des cas liés aux faits sécuritaires et à la gouvernance dans certaines localités du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.